

Actualités en Droit du travail Maintenir à jour ses connaissances depuis les Ordonnances de Septembre 2017



1 jour - 7 heures

Code formation : ADHCOD0013

Objectifs

Actualiser ses connaissances en droit du travail (conditions de travail, ...). Connaître les risques sociaux et financiers encourus par l'employeur depuis les Ordonnances dites «Macron». Rédiger le contrat de travail le mieux adapté à la situation et en assurer le suivi. Connaître et sécuriser les différentes ruptures du contrat de travail depuis les Ordonnances dites «Macron». Les apports des Ordonnances dites «Macron» en relations collectives.

Participants

Dirigeant d'entreprise, assistant juridique expérimenté, assistante de direction...

Prérequis

Des connaissances sur les notions juridiques de base sont nécessaires pour l'assimilation des concepts abordés.

Programme

Les principaux apports des ordonnances de septembre 2017 sur les relations individuelles

Les nouvelles règles sur le télétravail
Les nouvelles règles encadrant les contrats dérogatoires (le Contrat à durée déterminée, le Contrat de travail temporaire)
Le Contrat de chantier
Les stages et contrats saisonniers
Le congé de mobilité
La refonte du compte pénibilité
Intérêt particulier : les apports de la réforme en entreprise (impact différent de ceux dans les TPE/PME)

Des modalités de la rupture modifiées

Des modifications portant sur les indemnités en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse et les modèles créés pour sécuriser la procédure
Les cas de licenciement abusifs explicites
Les nouvelles contraintes du licenciement économique
La rupture conventionnelle collective: quid?
Intérêt particulier : cas pratiques autour des motifs de rupture du contrat de travail et des nouvelles exigences de procédure de licenciement (le salarié peut exiger des motifs précis et délai de prescription)

Rappel des apports de la Loi travail de 2016

L'amélioration des conditions de travail : Le droit à la déconnexion, le renforcement du principe d'égalité Hommes-Femmes, le télétravail, l'accessibilité, la pénalisation des comportements sexistes...
La création du CPA
Les durées du travail
La création du congé proche aidant et les congés pour événements familiaux revisités
Intérêt pratique : identifier les réels changements liés à la Loi Travail

Les apports des ordonnances dites «Macron» sur les relations collectives

La fusion des institutions de représentation du personnel : le Conseil social et économique
Le CSE : fonctions, modalités de transition et conséquences sur la représentativité du personnel
Les nouvelles règles de négociation collective dans les entreprises de plus de 50 salariés
Etude de cas particuliers : les principaux thèmes du Droit du travail ouvert à la négociation collective

Remarques

Actualités en Droit du travail Maintenir à jour ses connaissances depuis les Ordonnances de Septembre 2017



1 jour - 7 heures

Code formation : ADHCOD0013

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Public Visé

Collaborateurs : Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel...
Entreprises ou organisations : Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes...
Demandeurs d'emploi : Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Le suivi pédagogique, administratif et logistique est assuré et coordonné par nos services afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation.

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement complet tout au long de la formation.

Pour les formations réalisées en centre, les participants disposent d'un espace d'accueil, de salles configurées techniquement selon les besoins pédagogiques et d'un matériel dédié.

Des ressources pédagogiques sont mis à disposition des participants pendant la formation. Une documentation pédagogique est remise à échéance de la formation au format papier ou numérique

Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.